



La **Campagne Vêtements Propres** veut contribuer à améliorer les conditions de travail et à renforcer les organisations de travailleurs dans l'industrie de la confection textile.

En Belgique francophone, comme dans 11 autres pays d'Europe, la Campagne Vêtements Propres rassemble des syndicats, des ONG, des organisations de jeunes, de femmes, de consommateurs. Directement, à travers ses membres ou le secrétariat international de la campagne situé à Amsterdam, la Campagne Vêtements Propres est en liaison constante avec un réseau de partenaires, entre autre dans les principaux pays de production.

Ensemble, ils mènent des actions alliant la mobilisation des travailleurs à la pression des consommateurs et des citoyens sur les entreprises et les autorités publiques.

**[www.vetementspropres.be](http://www.vetementspropres.be)**

Ce livret d'accompagnement est le fruit d'une collaboration entre la Campagne Vêtements Propres et son homologue français, le Collectif De l'Éthique sur l'Étiquette. Créé en 1995, le Collectif regroupe 44 associations et s'appuie sur un réseau de 120 collectifs locaux. **[www.ethique-sur-etiquette.org](http://www.ethique-sur-etiquette.org)**

La Campagne Vêtements Propres et le Collectif De l'Éthique sur l'Étiquette sont tous deux membres du réseau international de la Clean Clothes Campaign (CCC), coalition d'organisations qui appelle les consommateurs à faire pression sur les entreprises nationales et européennes spécifiquement du secteur de l'habillement et des vêtements et chaussures de sport. La CCC fonde son action sur les relations qu'elle entretient avec des syndicats et des organisations de défense des droits des travailleurs dans les zones de production à travers le monde. **[www.cleanclothes.org](http://www.cleanclothes.org)**

**Campagne Vêtements Propres**

285 rue Provinciale - B-1301 Wavre

[info@vetementspropres.be](mailto:info@vetementspropres.be) - [www.vetementspropres.be](http://www.vetementspropres.be)

Tél +32 (0)10 43 79 60 - Fax +32 (0)10 43 79 69

# Livret d'accompagnement

## NOUS ACHETONS - QUI PAYE?



**Comment et pourquoi des entreprises occidentales font-elles produire leurs vêtements et chaussures dans les pays du Sud?**

## Sommaire du livret

2	Séquences principales du reportage
3	Introduction
4	Contexte
5	Lexique
6	Eléments de compréhension
10	Les responsabilités dans la filière
11	Les codes de conduite
12	Le rôle des consommateurs
13	Trame d'intervention pour une conférence-débat
14	Trame d'intervention pour une animation scolaire
15	Liens avec les programmes scolaires
16	La Campagne Vêtements Propres

### Séquences principales du reportage

00 à 04'	Contexte de l'industrie du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure en Inde, salaires et rythme de travail	4'
04 à 08'	Chaussures : traçabilité de la filière et problèmes de toxicité	4'
08 à 11'	Problème d'application des codes de conduite, illégalité et rapport de force client/sous-traitant	3'
11 à 14'	Conditions de travail des enfants et abus, projet de scolarisation	3'
14 à 18'	Pollution des eaux et des sols par les rejets d'usines	4'
18 à 20'	Responsabilité des distributeurs occidentaux	2'

## Liens avec les programmes scolaires

Pour des élèves de l'enseignement secondaire, ce travail permet d'aborder **des notions transdisciplinaires** telles que citoyenneté, Droits Humains, mondialisation, etc...).

C'est aussi une problématique qui les amènera à travailler **des compétences transversales** comme : exprimer ses représentations, les confronter à celles d'autrui, recueillir et traiter des informations en fonction d'une recherche, les analyser et les critiquer, identifier les solutions proposées et en déterminer les limites, organiser une synthèse, porter un jugement critique et argumenté susceptible de déboucher sur l'action.

Les notions abordées sont aussi **disciplinaires**. A titre d'exemple et selon les référentiels de compétence :

- En **économie** : entreprise, formes concrètes d'organisation économique, relations économiques internationales, ...
- En **économie et sciences sociales** : droit social (sécurité sociale, relations individuelles, relations collectives, ....
- En **sciences sociales** : compétition et coopération, insertion et exclusion, l'individu face à la consommation...
- En **histoire** : identifier les principaux éléments d'un processus de croissance ou de développement économique, d'une situation de sous-développement, d'une situation de crise, et des notions comme le monde et l'impérialisme des pays industrialisés, ...
- En **géographie** : des savoirs thématiques comme développement et aménagement du territoire, environnement climatique et biogéographique (actions humaines et leurs conséquences), structures économiques, structures sociales, etc.
- Pour les **cours philosophiques** : valeurs et éthique, développement du jugement moral, capacité d'engagement,...

*Merci à Danielle Leclercq pour la réalisation de ces deux pages*

### Sur le site [www.vetementspropres.be](http://www.vetementspropres.be)

- Le texte intégral du reportage\* et d'autres supports pédagogiques à utiliser autour de cette vidéo
- Une foule de documents d'information,
- Des témoignages,
- Des actions concrètes et l'impact des actions menées.

\* L'adaptation française a été réalisée par l'asbl Tournesol-Zonnebloem

## Proposition d'animation en classe à partir de la vidéo

### 1 Emergence des représentations (travail en sous-groupes)

1. Où achetez-vous vos vêtements ?
2. Savez-vous où et par qui ils sont fabriqués ?
3. Dans quelles conditions ?
4. Quelles sont les étapes de cette fabrication ?

[Conseil : faire noter en deux colonnes : dans la première ce que vous savez, dans la seconde, les questions que vous vous posez]

### 2 Visionnement de la cassette (25')

### 3 Réponse individuelle au questionnaire suivant:

1. Qu'avez-vous vu? (5 mots)
2. Qu'avez-vous appris de nouveau? (2 phrases max.)
3. Qu'avez-vous envie de dire? (1 phrase)

[Conseil : Il est important de laisser d'abord s'exprimer l'émotion des élèves, avant de travailler sur les contenus]

### 4 Mise en commun, puis travail sur les contenus

Listez les problèmes rencontrés en distinguant les problèmes économiques, sociaux, environnementaux. Selon l'âge des élèves,

### 5 Donner une information ou un rappel sur (selon l'âge)

- \* La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- \* L'Organisation internationale du travail
- \* Les législations sociales (en Belgique)

Question : quels sont les droits violés dans la production des vêtements et des chaussures ?

### 6 A partir de la vidéo,

1. Quelles sont les solutions pour faire appliquer ces droits ?
2. Qu'est-ce qu'un code de conduite ?
3. Quelles en sont les limites ?

Recherchez des informations complémentaires, par exemple sur le site [www.vetementspropres.be](http://www.vetementspropres.be)

### 7 Réflexion en sous-groupes, puis mise en commun de pistes d'actions concrètes

Comment chacun de nous peut-il agir ?

### • Synthèse

A partir des informations recueillies, réalisez une affiche pour informer des jeunes sur cette problématique et les sensibiliser ; pensez à créer un slogan accrocheur !

## Tee-shirts, jeans, chaussures...

### Qui paye vraiment ?



Cette vidéo nous interroge sur le vrai prix de nos produits de consommation courante : le prix de la sueur, des larmes et de la santé de millions d'ouvriers dans le monde. Un prix qui, imbriqué dans un cercle vicieux socio-économique, dépasse largement le cadre de l'usine, influant sur la dégradation de l'environnement, la déstructuration de l'économie agricole, la désagrégation du tissu social. En résultent des violations massives des droits humains et des droits des travailleurs fréquentes dans le secteur de l'industrie du textile, de l'habillement et du cuir, en Inde comme dans les autres pays d'Asie du Sud-Est, du Maghreb ou d'Amérique Centrale et du Sud.

Ce reportage interpelle les différents acteurs de la filière, responsables de ces problèmes : entreprises clientes, fournisseurs, pouvoirs publics et nous, consommateurs !

Il s'adresse à tout citoyen-consommateur, à partir de 12-13 ans. Utilisé dans le cadre d'une conférence-débat, d'une réunion publique ou d'une animation scolaire, il permet d'aborder à la fois la question des droits des travailleurs, du pouvoir du consommateur, des problèmes socio-économiques des pays en développement ou des difficultés de régulation du commerce international.

Ce livret vous donne des éléments complémentaires utiles à son usage, que vous pourrez compléter par d'autres documentations ou outils tels que ceux mis à votre disposition sur le site de la Campagne Vêtements Propres.

NB : vidéo disponible en VHS et DVD.

## Contexte



Avec 30 millions de salariés, le secteur textile-habillement est le plus grand pourvoyeur de main-d'œuvre en Inde. C'est le troisième fournisseur de textile de l'Europe, après la Chine et la Turquie (source : Institut français de la mode).

La ville de Tirupur (500 000 habitants) est située dans l'Etat du Tamilnadu, dans le Sud de la péninsule indienne. Son activité textile est largement tournée vers l'exportation. Avec 7000 usines de confection, Tirupur est considérée comme la capitale mondiale du tee-shirt. Elle représente à elle seule 50% des exportations indiennes des articles en « maille » (tee-shirts, pulls, polos...).

L'Inde du Sud assiste à un fort exode rural : les travailleurs (en majorité de jeunes femmes), poussés par la misère et l'appauvrissement de leurs terres, quittent massivement les campagnes pour venir travailler dans les industries.

## Organiser une conférence-débat avec la vidéo

Plusieurs occasions permettent d'organiser à partir de la vidéo une conférence publique : festival, campagne d'opinion, forum local, semaine thématique (semaine de la solidarité internationale, semaine du développement durable, etc)... En communiquant suffisamment à l'avance par la presse, en distribuant des tracts dans les endroits publics, en plaçant des affiches dans des lieux publics ou associatifs, en choisissant un titre approprié, vous pouvez convier un large public à venir échanger avec vous sur le sujet.

Mettre en relation la situation décrite dans le reportage avec des situations vécues localement est toujours un gage supplémentaire d'intérêt du public. Tenez en compte lorsque vous choisissez vos intervenants.

### Exemple de trame pour une durée de 2h à 2h30

- ❶ Présenter la Campagne Vêtements Propres et les intervenants du débat ;
- ❷ Introduire les enjeux de la soirée et le reportage ;
- ❸ Visionner la vidéo ;
- ❹ Laisser place, le cas échéant, à quelques questions de clarification de la part du public (pas plus de 5 min) ;
- ❺ Topo d'un ou deux intervenant(s) :
  - 10 min sur les questions macro-économiques
  - 10 min sur les violations des droits des travailleurs, les actions et l'impact de la Campagne Vêtements Propres ;
- ❻ Débat avec la salle (au moins 45 min)
- ❼ Conclusion : comment agir ?... (cf. p.12)

### Conseils pratiques pour bien utiliser la vidéo :

- ★ En amont, visionnez la vidéo (de préférence à plusieurs), et profitez-en pour relever les citations qui vous semblent particulièrement pertinentes (témoignages sur les horaires de travail, le pouvoir d'achat ou le travail des enfants).
- ★ Vérifiez avant votre animation que votre matériel fonctionne.
- ★ Mettez votre public dans de bonnes conditions matérielles d'écoute et de visionnement.

## Le rôle des consommateurs-citoyens

En tant que citoyen, nous pouvons réclamer une meilleure régulation publique pour un commerce plus respectueux des droits des travailleurs. Les pouvoirs publics locaux, nationaux et les instances internationales (comme l'ONU, l'OIT, l'OMC) ont un rôle majeur à jouer pour que le respect des droits fondamentaux passe avant les règles du marché.

En tant que consommateur, nous pouvons agir aussi, individuellement ou collectivement. Nous pouvons faire savoir aux entreprises, à leurs dirigeants, employés, actionnaires, clients, que, pour nous, le critère de la qualité sociale est aussi important que celui du prix ou de la qualité du produit :

- ★ en nous informant sur les conditions de fabrication des produits que nous achetons ;
- ★ en exigeant ces informations auprès de nos magasins (accueil, vendeurs, courriers) ;
- ★ en participant aux campagnes, en signant des pétitions, en répondant aux appels urgents (cf. p.16) ;
- ★ en choisissant l'alternative lorsqu'elle existe ;
- ★ en remettant en cause notre tendance à la surconsommation ;
- ★ bref, en faisant la promotion d'un commerce respectueux des droits fondamentaux, garant de bonnes conditions de travail et d'une bonne rémunération des travailleurs.

Ces dix dernières années, les actions de la Campagne Vêtements Propres ont, parmi d'autres, permis de sensibiliser un nombre croissant de personnes aux conditions de travail dans certains secteurs de production comme l'habillement. En 2002, 32% des consommateurs interrogés en Belgique par le CRIOC\* citaient les conditions de travail comme un critère d'achat important. En 2004, ils étaient 58%.

\*Consumer behavior monitor 2004 — Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs

## Lexique

- ◆ TIERS-MONDE : expression créée en 1952 par Alfred Sauvy pour désigner, en comparaison au « tiers-état » de l'Ancien régime, les pays sous-développés laissés au ban du monde bipolaire occidental/soviétique. Elle a été progressivement remplacée par « pays sous-développés », puis par « pays en (voie de) développement », qui sous-entend la vision d'un progrès social et économique, mais toujours par comparaison avec les pays occidentaux. Cette expression fait fi des énormes disparités, croissantes, entre ces mêmes pays, comme entre le Mali (pays dit « très pauvre »), l'Inde, et le Brésil (pays dits « émergents »). Les pays du tiers-monde abritent trois quarts de la population mondiale.
- ◆ LE SECTEUR DIT « TEXTILE » comprend usuellement le secteur textile proprement dit, qui produit des fils et des tissus suite aux opérations de filage et de tissage et le secteur de l'habillement en charge des opérations de coupe et de couture. On lui associe souvent le secteur du cuir (chaussures et maroquinerie). Les circonstances de travail diffèrent sensiblement entre ces secteurs. La Campagne Vêtements Propres s'attache principalement aux conditions de travail dans l'habillement.
- ◆ FILATURE : dans la filière textile, opérations de transformation de la matière première (laine, coton, soie) en fils et bobines, précédant l'opération de tissage.
- ◆ ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), organe des Nations Unies qui a pour vocation de promouvoir la justice sociale, de définir les droits des travailleurs et de soutenir les démarches des autorités publiques visant à les faire respecter. Organe tripartite (composé de représentants des États, des employeurs et des travailleurs), l'OIT met au point des conventions et des recommandations internationales du travail qui définissent les normes minimales à respecter dans ce domaine. Chacune de ces conventions est soumise à la ratification de chaque Etat qui les intègre alors dans sa législation nationale.

*NB : l'entreprise suédoise H&M, prise en exemple dans ce reportage, est à l'image des autres entreprises du secteur. Ses pratiques ne diffèrent pas de façon significative de celles de ses concurrents.*

## Éléments de compréhension

### Salaires de misère

Un salaire minimum vital doit pourvoir aux besoins essentiels de l'ouvrier et de sa famille.

Exemple de mode de calcul :

$$\begin{array}{c} \text{Salaire minimum vital perçu par le ménage} \\ \text{(salaire net)} \\ = \\ \left( \begin{array}{l} \text{(nombre de personnes vivant au foyer)} \times \text{Coût de l'alimentation, de l'habillement, des soins de santé, de l'éducation, de l'eau potable, des gardes d'enfant, des transports} + \text{coût du logement et de l'énergie} \end{array} \right) \\ + \\ \text{épargne de 10\% du revenu} \end{array}$$

La plupart du temps, les salaires des ouvriers gagnés au cours d'une durée normale de travail sont inférieurs au salaire minimum légal, lui-même bien en-deçà du salaire minimum vital. Ces bas salaires sont dus à la fois à l'abondance de main-d'oeuvre issue de l'exode rural, dont le travail en usine est la seule possibilité de subsistance, à la pression concurrentielle des usines qui doivent offrir à leurs clients les plus bas coûts, à une législation du travail inexistante ou inappliquée et à l'absence d'organisations représentatives des travailleurs. Par ailleurs, les ouvriers, souvent sans contrat, ne bénéficient d'aucune assurance de revenu et de conservation de leur emploi en cas de chômage, de maternité, ou de problèmes de santé. Ils peuvent être licenciés du jour au lendemain pour ces raisons ou à cause d'une baisse de commandes.

## Les codes de conduite

Depuis une vingtaine d'années, des ONG, syndicats et autres organisations ont insisté auprès des marques et des entreprises de la grande distribution comme H&M pour qu'elles adoptent des codes de conduite sérieux et qu'elles se prêtent à une vérification indépendante et multipartite.

En adoptant un code, les distributeurs s'engagent auprès de leurs clients et de leurs actionnaires à faire respecter des standards sociaux minimaux par leurs fournisseurs. Ils reconnaissent ainsi leur responsabilité dans leurs filières d'approvisionnement.

Selon la Campagne Vêtements Propres, un code de conduite modèle doit au minimum se baser sur les 8 droits des travailleurs reconnus dans les conventions fondamentales de l'OIT et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

- **la liberté syndicale** (convention OIT 87) et **l'organisation et la négociation collective** (convention OIT 98) ;
- **l'interdiction du travail forcé** (conv. OIT 29 et 105) ;
- **la non-exploitation des enfants** (conv. OIT 5, 138 et 182) ;
  - **la non-discrimination** (conv. OIT 100 et 111) ;
  - **le respect d'un salaire minimum vital** (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, art. 23.3) ;
- **le respect d'une durée maximale du travail** (conv. OIT 1) ;
  - **la santé et la sécurité au travail** ;
  - **la formalisation du contrat de travail.**

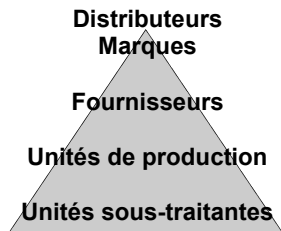
Dans la pratique, les codes adoptés par les entreprises sont rarement complets (ils omettent souvent la liberté syndicale). Si leur mise en œuvre peut parfois contribuer à des améliorations des conditions de travail, le manque de vérification indépendante et de participation des travailleurs limitent leur impact. Les responsables d'usines falsifient fréquemment des documents de salaires, registres de présence ou menacent les travailleurs susceptibles d'être consultés lors d'un contrôle du client.

Le code est la plupart du temps utilisé à des fins de communication vers les consommateurs et les investisseurs. Rares sont les entreprises qui acceptent de revoir leurs pratiques d'approvisionnement (prix, délais, durabilité de la relation...) pour permettre effectivement à leurs fournisseurs de respecter leur code.

## Les responsabilités dans la filière

Les étapes d'une filière habillement :

- ↪ culture du coton / égrenage
- ↪ filature
- ↪ teinture
- ↪ tissage/tricotage
- ↪ confection (usines d'assemblage)
- ↪ transport (export)
- ↪ commercialisation (marques/détaillants)



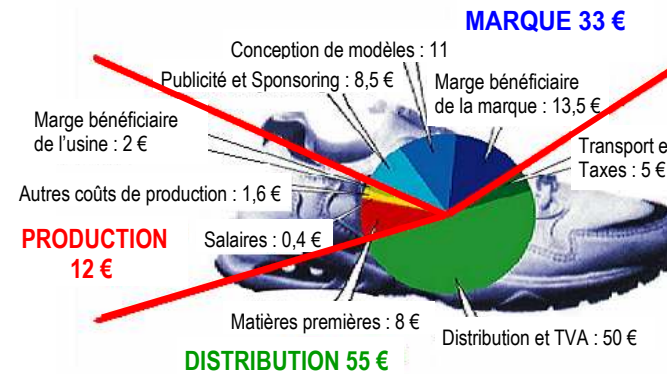
Les filières de vêtements et de chaussures sont particulièrement complexes et opaques, car elles comportent de nombreuses étapes effectuées souvent dans plusieurs pays, selon des ramifications successives de sous-traitance. De nombreux intermédiaires interviennent dans la chaîne d'approvisionnement, notamment entre les usines de confection et les centrales d'achat, rendant la traçabilité de la filière d'autant plus difficile.

Dans les relations commerciales, le rapport de force est en faveur des marques et des distributeurs qui mettent en concurrence de nombreuses usines sous-traitantes entre elles sur des critères de coût et de flexibilité du travail. C'est pourquoi leurs pratiques d'achat (prix du produit à la sortie de l'usine et délais de livraison notamment) sont directement responsables de la dégradation des conditions de travail des ouvriers.

Les Etats des zones de production ont également des responsabilités envers ces ouvriers : ils ferment les yeux sur leur exploitation afin de permettre aux entreprises étrangères d'investir dans le pays (absence de lois, contrôles laxistes, zones franches...).

## Exemple de la décomposition du prix d'une chaussure de sport vendue à 100 € (données indicatives)

Voir aussi <http://www.vetementspropres.be/index.php?p=g&id=32>



Le coût de la production est de 12 €, dont 0,40 € pour la main-d'œuvre : ainsi, si une entreprise cliente travaillait en concertation avec son sous-traitant pour qu'il augmente les salaires de ses ouvriers, son coût d'achat en sortie d'usine n'augmenterait que très faiblement.

## Course aux commandes

Les ouvriers sont amenés à travailler très tard, souvent jusqu'à 16h par jour :

- pour satisfaire des quotas de production qui leur sont imposés selon une exigence de productivité ;
- parce qu'ils sont obligés de faire des heures supplémentaires, parfois non payées, pour satisfaire des délais de livraison à flux tendu ;
- ou tout simplement pour pouvoir atteindre grâce à ces heures nocturnes une rémunération minimale pour leur subsistance et celle de leur famille.

L'épuisement des ouvriers au travail peut tout simplement leur coûter la vie, rares sont les ouvriers qui conservent ce type de travail plus de 5 ou 6 ans.

### Mauvais traitements

Cette cadence infernale est généralement obtenue à renfort d'insultes, d'humiliations et de mauvais traitements. Cela peut s'accompagner de harcèlement et de violences sexuelles. La vulnérabilité des ouvrières est d'autant plus grande qu'elle sont jeunes, isolées de leur famille dont elles ont parfois la charge financière, et sous la pression constante de devoir gagner leur vie.

### Ravages sur la santé

Poussières, vapeurs toxiques, chaleur, contacts directs avec des produits corrosifs, colles et teintures et manipulation de machines sans protection adéquate, les conditions de sécurité et d'hygiène dans l'industrie du textile, de l'habillement et du cuir sont souvent mauvaises pour la santé. La fatigue des ouvriers accroît encore les risques d'accident.

### Dégâts environnementaux

Ces mêmes produits chimiques déversés dans la nature polluent l'environnement, ruinant ainsi les agricultures locales (ce qui renforce l'exode rural). De plus, ces industries nécessitent énormément d'eau et assèchent les nappes phréatiques de la région.

*Consommation d'eau à Tirupur : 90 millions de litres par jour. Colorants : 1 tonne par jour. Produits chimiques : 50 000 tonnes par an.*

Le droit à un environnement sain a été reconnu par les Nations Unies lors de la conférence de Stockholm en 1972.

### Travail des enfants

Une des conséquences de la mauvaise rémunération des ouvriers est la contrainte de faire travailler les enfants pour apporter un revenu complémentaire à la famille. De plus, cette main-d'oeuvre plus docile est payée moins chère. A Tirupur, les enfants représentent 15% de la main-d'oeuvre ouvrière, alors que beaucoup de travailleurs et de travailleuses

adultes sont sans emploi. L'augmentation des salaires des adultes reste le meilleur moyen d'endiguer le travail des enfants, car rares sont les parents qui ne souhaitent pas voir leurs enfants aller à l'école. Ce problème est aussi à mettre en rapport avec les difficultés de scolarisation et d'accès à une éducation gratuite. A Tirupur, plusieurs associations locales et internationales s'activent dans ce domaine, devant parfois faire face à l'hostilité et aux menaces de représentants des entrepreneurs voire des autorités publiques.

### Défense des droits des travailleurs

La possibilité pour les travailleurs de connaître et de défendre eux-mêmes leurs droits constitue le tout premier levier pour lutter contre l'exploitation. Souvent, toute tentative de fonder ou d'adhérer à un syndicat ou de mener une grève est réprimée par l'employeur, voire même par les autorités publiques, usant de renvois abusifs, de violences, parfois meurtrières. Le rôle des organisations locales (syndicats, ONG) est primordial pour négocier les conditions de travail et permettre une amélioration tangible des conditions de vie des travailleurs.

<i>Interviews de 93 travailleurs chinois lors d'une recherche du HKCIC (ONG chinoise)</i>	<i>Oui</i>	<i>J'en ai entendu parler</i>	<i>Non</i>
Connaissez-vous le salaire minimum légal dans la ville où vous travaillez?	10 %	0 %	90 %
Savez-vous quel est le nombre d'heures supplémentaires maximum autorisé dans la ville où vous travaillez?	4 %	1 %	95 %
Connaissez-vous le montant des compensations auxquelles vous avez droit si vous êtes victime d'un accident du travail?	0 %	1 %	99 %
Savez-vous quelque chose à propos du droit du travail chinois?	8 %	25 %	67 %
Savez-vous quelque chose à propos des "Régulations sur la protection des femmes au travail"?	0 %	1 %	99 %
Savez-vous quelque chose à propos de la "Loi de protection des adolescents"?	1 %	1 %	98 %
Savez-vous quelque chose à propos des codes de conduite ?	9 %	1 %	90 %
Souhaitez-vous recevoir plus d'information à propos de la sécurité et de l'hygiène sur le lieu de travail ?	82 %	Sans avis 16 %	2 %